



Entreprises minières Globex inc.

“Chez nous en Amérique du Nord”

16 470 950 actions en circulation

Le 30 janvier 2007

FORAGES, DÉCAPAGES ET DÉFINITION DE RÉSERVES SUR LA ZONE SILICE-CUIVRE À LA MINE LYNDHURST

Rouyn-Noranda, Québec, **ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX - Bourse de Toronto, G1M - Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich, Xetra et GLBXF - U.S. Pink Sheets)** a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle a signé une entente avec la société privée Agrégats R-N Inc. (« Agrégats »). Selon les termes de cette entente, Agrégats pourra gagner un intérêt d'opération de 50% dans la zone de cuivre-silice #1 sur la propriété de la Mine Lyndhurst de Globex située à 35 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda, Québec.

Selon les termes de l'entente, Globex mettra à la disposition d'Agrégats toute l'expertise technique nécessaire, alors que ces derniers fourniront la main-d'œuvre, l'équipement d'excavation et les équipements de forage nécessaires aux travaux et assumeront les dépenses reliées aux travaux de décapages, de définition et d'analyses sur la zone #1.

La zone #1 est une zone minéralisée enrichie en silice et en cuivre, localisée à l'est de la mine Lyndhurst et sur laquelle des tranchées et des forages ont été effectués dans les années '50. Un forage à diamant effectué par Globex en 2004 a recoupé la zone #1 et des teneurs de **1,36% Cu et 26,5 g/t Ag ainsi que 74,6% SiO₂ (silice) ont été recoupées sur une longueur de carotte de 7,38 m.** Cette section minéralisée fait partie d'une zone de plus grande envergure ayant titré **0,83% Cu et 76,8% SiO₂ sur une longueur de 17,17 m.**

Dans leur phase initiale, les travaux consisteront en décapages et retrait du mort-terrain au-dessus de la zone minéralisée, suivis de forages à percussion sur une maille régulière, jusqu'à une profondeur de 10,5 m. Des analyses chimiques seront faites à partir des fragments de roches obtenus afin d'établir si les teneurs et les volumes de roches minéralisées permettraient une exploitation commerciale à ciel ouvert. Si les résultats sont positifs, des démarches seront entreprises en vue de mettre en place un programme d'échantillonnage en vrac, les profits de ce programme étant partagés à parts égales (50-50) entre Globex et Agrégats. Les coûts directs d'exploitation et de transport du minerai seraient alors facturés par Agrégats directement au projet.

Advenant que la phase initiale des travaux indiquerait une possibilité de rentabilité économique, des travaux additionnels de définition seront alors entrepris et des demandes de permis d'exploitation commerciale du site seront soumises aux autorités.

Globex conserve un intérêt de 100% sur le reste de la propriété, cette dernière couvrant plus de 1 994 hectares et comprend l'ancienne Mine Lyndhurst ainsi que la nouvelle découverte de cuivre-zinc « zone Moses », située en profondeur.

Monsieur Jack Stoch, Géo. P., en sa capacité de «personne qualifiée», a rédigé ce communiqué de presse.

“We Seek Safe Harbour”

Émetteur privé étranger 12g3 - 2(b)
Numéro CUSIP 379900 10 3

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Geo, Président
Entreprises minières Globex inc.
146, 14^e rue
Rouyn-Noranda, Québec (CANADA) J9X 2J3

Téléphone: (819) 797-5242
Télécopieur: (819) 797-1470
Courriel : info@globexmining.com
Site Web : www.globexmining.com

Énoncés à caractère spéculatifs

À l'exception d'information de nature historique, ce communiqué de presse peut contenir certains “énoncés à caractère spéculatif”. Ces énoncés peuvent impliquer un certain nombre d'incertitudes et de risques, connus ou inconnus, ainsi que sous-entendre certains facteurs qui pourraient influencer matériellement les résultats ainsi que le niveau d'activité de la Compagnie ou bien influencer matériellement la performance de celle-ci, ainsi que ses attentes et ses projections futures.